

Image not found or type unknown



## maison contruite a cheval sur 2 terrains de proprietaires differe

Par **winnie75**, le **18/08/2009** à **14:02**

Bonjour, voici mon probleme

Je suis propriétaire d'une maison que j'ai contruit sur 2 terrains (3/4 de la maison est sur un terrain m'appartenant 1/4 sur un terrain appartenent a mon ex conjointe) le pret a toujours été a mon nom et je le paye jusqu'en 2016. Nous nous sommes seperés sans jamais avoir été mariés, et je voudrait savoir quelle est la solution a cette situation. Le code civil ne parle pas clairement de cette situation art555 si ma maison etait entierement sur son terrain. Mais j'ai rien trouvé pour ce cas precis. Mon ex me menace de demolir une partie de la maison, ou de me demander un loyer. Sincerement moi je voudrait savoir quels sont mes droits et mes obligations

Merci d'avance